

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Id-Fungi Plates. Milieu de culture pour moisissures et dermatophytes.



Nom commercial : IDFP

Fabricant : CONIDIA CONIPHY
CONIDIA CONIPHY
2 Rue en Chuel

Fournisseur : Parc d'Activité en Chuel
69650 Quincieux
FRANCE

N° ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Classification – Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

3.1 Substances

Mélange de différents composants.

3.2 Mélanges Composants dangereux

Aucune des substances contenues dans ce mélange n'est présente à des concentrations supérieures aux valeurs fixées dans l'annexe II du règlement européen n°1907/2006.

4. PREMIERS SECOURS :

4.1 Remarques générales :

En cas de doute ou si des symptômes se déclarent, demander conseil à un médecin.

En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne rien lui faire ingurgiter. Changer les vêtements souillés ou imprégnés. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Appeler un centre ANTIPOISON.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la garder au chaud et au repos. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à la respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après un contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières écartées pendant 10 à 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste. Protéger l'œil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et appeler Date de l'édition : 25/07/2025 Version - 2

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

4.4 Protection individuelle du secouriste

Premiers secours: veillez à votre protection personnelle!

4.5 Informations pour le médecin

Aucune donnée disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Aucune restriction

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas inhale les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux confinés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et pour protéger le personnel.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection chimique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sol/sous-sol. Ne pas évacuer dans les canalisations ni dans les eaux de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Recueillir à l'état sec avec précaution. Eviter la formation de poussière. Nettoyer soigneusement les surfaces et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées dans un centre autorisé.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser une hotte aspirante (laboratoire). Lors d'une

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système de ventilation locale. Si une ventilation locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Protéger de l'humidité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : 2 - 8 °C.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit bien ventilé, dans son conditionnement d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulières

Aucune donnée disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance connue en concentration dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Dispositifs techniques appropriés.

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système de ventilation locale.

8.2.2 Protection individuelle

Porter un vêtement approprié.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection appropriés avec un marquage CE, incluant un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Pour se protéger d'un contact direct avec la peau, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Protection yeux/visage Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN166.

Protection de la peau Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants appropriés avec un marquage CE, incluant un numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Epaisseur du matériau des gants: 0,12 mm Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min. Lors de contact fréquents avec les mains Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Epaisseur du matériau des gants: 0,38 mm Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min.

Protection respiratoire.

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire individuelle. Appareil de protection respiratoire approprié:

Recommandation: aucune donnée disponible Matériau approprié: aucune donnée disponible

Recommandation: aucune donnée disponible

Indications diverses

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée disponible.

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

Ne pas rejeter dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect / État: solide

Couleur: brun/beige

pH: 5,4-5,7

Odeur : Inodore

Point de fusion/point de congélation: aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: aucune donnée disponible

Point d'éclair: aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: aucune donnée disponible

Solubilité(s) à 20 °C: Non soluble, totale à chaud (100°C)

Densité apparente: aucune donnée disponible

Indice de réfraction: aucune donnée disponible

Constante de dissociation: aucune donnée disponible

Tension de surface: aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactivité connue dans les conditions d'utilisation et de stockage normales.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactivité connue dans les conditions d'utilisation et de stockage normales.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

10.7 Indications diverses

Aucune donnée disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus Toxicité orale aiguë: aucune donnée disponible

Toxicité dermique aiguë: aucune donnée disponible

Toxicité inhalatrice aiguë: aucune donnée disponible

Effet irritant et caustique Irritation primaire de la peau: non applicable

Irritation des voies respiratoires: non applicable

Irritation des yeux: non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas de contact avec la peau: non sensibilisant

En cas d'inhalation: Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée : non applicable

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Cancérogénicité : aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : aucune indication relative à la mutagénicité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction : aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

Danger par aspiration : non applicable

Autres effets nocifs : aucune donnée disponible

Informations complémentaires : aucune donnée disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Ecologie générale : aucune donnée disponible

Toxicité aiguë (court terme) / chronique (à long terme) aquatique : aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau: aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PTB/vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

13. CONSIGNES RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit: Eliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage: Eliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Informations complémentaire : Eviter le rejet dans l'environnement

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas un produit dangereux quel que soit le moyen de transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de Santé et d'environnement

Dispositions générales

Classe risque aquatique (WGK):

EU: Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

EU: Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Fiche de Données Sécurité : Id-Fungi Plates

EU: Règlement (UE) n ° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

16. AUTRES INFORMATIONS

Type d'utilisation recommandée : Réactif de laboratoire, milieu de culture microbiologique

Informations de révision			
Version / Edition	Rubrique	Modification	Remarques
03/10/2025 Edition -1		1 ^{ère} version	
29/07/2022 Edition -1		Nom de l'entreprise	Changements mineurs
25/07/2025 Version -2	Section 16	Ajout	
	Document entier	Forme	Harmonisation

Avis aux utilisateurs :

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.



A Tentamus Company